

Les attributions

Les décisions de la commission d'attribution des places en crèche sont publiées chaque mois, de manière anonyme, dans cette page. Les codes familles affichés correspondent aux demandes de place qui ont reçu un avis favorable.

Page modifiée le jeudi 13 mars 2025 • Données Ville du Mans

Calendrier



© Ville du Mans

En 2025, les réunions de la commission d'attribution des places en crèche sont programmées aux dates suivantes.

- Le mardi 14 janvier,
- le mardi 4 février,
- le mardi 11 mars,
- le mardi 1 avril,
- le mardi 20 mai,
- le mardi 17 juin,
- le mardi 9 septembre,
- le mardi 7 octobre,
- le mardi 4 novembre,
- le mercredi 2 décembre.

Décisions

Voici les attributions accordées par la commission du 12 mars 2025. La première colonne indique le nom de la structure, la seconde colonne comprend les codes des familles.

STRUCTURE	MATRICULE
Multi accueil Technopôle Université	1136363

Multi accueil Technopôle Université	1136303
Multi accueil Technopôle Université	1127311
Multi accueil Novaxis	1130797
Multi accueil Pied Sec	1133250
Multi accueil Ile Ô Enfants	1136319
Crèche familiale Gazonfier	1132888

Critères

Lorsque vous déposez une demande de place en crèche, chaque famille se voit attribuer des points en fonction de critères définis relatifs à la situation familiale et sociale.

Cette pondération permet une étude priorisée des dossiers en commission d'attribution.

D'autres éléments viennent nuancer l'attribution des places en crèche, pour maintenir un fonctionnement équilibré.

- Les places disponibles dans la structure demandée,
- l'âge de l'enfant,
- la date souhaitée pour l'entrée en crèche,
- le type de contrat demandé.

Pour connaître les conditions d'inscription, [reportez-vous à notre page d'informations générales](#).

10

sessions

C'est le nombre de réunions de la commission d'attribution des places en crèche programmé chaque année.



© Ville du Mans